

## Informations aux familles n°1

Vendredi 26 août 2022

Et voilà, c'est l'heure de la rentrée! En ce début d'année scolaire, toute l'équipe pédagogique formule leurs souhaits de réussite à tous les élèves.

C'est à nouveau une rentrée des classes sous protocole sanitaire car le virus COVID19 circule toujours.

Vous trouverez donc ci-joint le protocole sanitaire mis à jour pour la rentrée de septembre 2023.

### L'équipe pédagogique :

- Directrice: Mme Coutella Bénédicte (CE2-CM2)
- Adjointes: Mme Micard Karine (CP), Mme Rebec Armelle (CE1), Mme Davaillon Isabelle (CE2-CM1).
- Décharge de direction: Mme Robin Aurélie
- Réseau d'Aides Spécialisées (RASED) :  
Mme Houllier Marie (psychologue de l'Education Nationale), Mme Subirats Virginie (aide à dominante pédagogique), Mme Moulin-Virard Nathalie (aide à dominante relationnelle)
- ZIL (remplaçant) : Mme Laurent Cindy
- AESH : Mme Christophe Gaëlle

**Les horaires** : Dans le cadre du respect du protocole sanitaire, les entrées à l'école seront échelonnées au niveau des horaires et réparties comme suit:

| Classes | Entrées                           | à            | Sorties      | à partir de   |
|---------|-----------------------------------|--------------|--------------|---------------|
| CP      | Rue Calmette<br>Entrée principale | 8h45 – 13h20 | Rue Calmette | 12h00 – 16h25 |
| CE1     | Rue Calmette                      | 8h45 – 13h20 | Rue Calmette | 12h00 – 16h25 |
| CE2-CM1 | Rue Calmette                      | 8h50 – 13h25 | Rue Calmette | 12h00 – 16h25 |
| CE2-CM2 | Rue Calmette                      | 8h55 – 13h30 | Rue Calmette | 12h00 – 16h25 |

Merci de respecter les horaires, une arrivée tardive oblige un enseignant à quitter sa classe pour venir ouvrir !

### Les documents à fournir:

- La **fiche de renseignements** est pré-remplie grâce aux indications fournies l'an passé ou lors de l'inscription. Elle va vous être remise. Merci de bien vouloir corriger **au stylo rouge** les erreurs éventuelles ou les modifications.  
**N'oubliez pas de signer !**
- **Veillez compléter au plus tôt la nouvelle fiche d'urgence**. (remise à la rentrée)
- **Ces fiches** devront être remises pour le lundi 5 septembre au plus tard.  
**Pour les nouveaux inscrits, ne pas oublier les autorisations de filmer et de**

photographier et la diffusion de photos de votre enfant parmi un groupe sur Internet.

Rappel: Ces autorisations peuvent être révoquées et modifiées à tout moment auprès de la directrice.

- Merci de transmettre rapidement auprès de l'enseignante une **attestation d'assurance pour l'année scolaire en cours** comportant une **responsabilité civile** ainsi **qu'une Individuelle Accidents** obligatoire pour les activités facultatives (sorties payantes ou sorties qui dépassent le temps scolaire même gratuites).

### **Communication:**

- Toutes les informations relatives au fonctionnement de l'école seront envoyées par mail.  
Pour les informations relatives à la classe ou à votre enfant, le cahier de liaison sera utilisé (n'hésitez pas à le consulter notamment pour le tableau de comportement). Toutefois chaque classe conserve une boîte mail dédiée à travers laquelle vous pouvez aussi communiquer avec l'enseignante.

| Enseignante  | Classe  | Adresse mail                       |
|--------------|---------|------------------------------------|
| Mme Micard   | CP      | ce.0360155y-c1@ac-orleans-tours.fr |
| Mme Rebec    | CE1     | ce.0360155y-c2@ac-orleans-tours.fr |
| Mme Davailon | CE2-CM1 | ce.0360155y-c3@ac-orleans-tours.fr |
| Mme Coutella | CE2-CM2 | ce.0360155y-c4@ac-orleans-tours.fr |

Pour toute interrogation, tout questionnement concernant la scolarité de votre enfant, n'hésitez pas à prendre rendez-vous avec l'enseignante ou la directrice. Le dialogue entre l'école et la famille est un facteur de réussite pour l'élève.

- Une **réunion d'informations aux parents** aura lieu pour chaque classe dans le mois de septembre. **Ces réunions se dérouleront** dans le respect des gestes barrières. Le port du masque et le nettoyage des mains seront obligatoires pour entrer dans l'école.  
Chaque enseignante vous informera prochainement de la date retenue pour sa réunion de rentrée. Elle parlera de la vie de l'école et y détaillera son programme, ses objectifs et ses projets de classe pour l'année.
- **Modalités d'informations Evaluations et livret scolaire**  
Les cahiers d'évaluations vous seront remis à la fin de chaque période. Le livret scolaire sera consultable uniquement via l'application Educonnect (ci-joint modalités de connexion) et complété à la fin de chaque semestre. L'enseignante de la classe vous informera des nouvelles parutions.

- **Election des représentants des Parents d'élèves au conseil d'école :**  
La date est fixée au **vendredi 07 octobre**. Le vote s'effectuera par correspondance. La procédure et le calendrier seront affichés à l'extérieur de l'école.  
Nous sommes à la recherche de parents souhaitant s'investir. Pour toutes informations complémentaires, n'hésitez pas à vous rapprocher de la direction ou contacter Mme Mérot ([merot.max@orange.fr](mailto:merot.max@orange.fr))

### **Activités Pédagogiques:**

- **Activités Pédagogiques Complémentaires (APC):** Elles seront dispensées cette année encore par les enseignantes à raison de 36 heures dans l'année les **mardis, jeudis et vendredis matin de 8h15 à 8h45**.  
Ces APC seront organisées en groupes restreints afin d'aider les écoliers rencontrant des difficultés dans leurs apprentissages, d'accompagner le travail personnel des élèves en français et mathématiques ou dans le cadre d'activités incluses dans le projet d'école.  
Une demande écrite faite par l'enseignant sera adressée aux parents des élèves concernés pour chaque période.  
Elles débuteront le mardi 13 septembre.
- **Evaluations:** Comme chaque année, vous pourrez suivre les progrès de votre enfant par l'intermédiaire des cahiers du jour, du cahier d'évaluation et du livret scolaire.  
Cette année encore, les élèves de CP et CE1 passeront à nouveau du 12 au 23 septembre une évaluation diagnostique nationale.

### **Divers:**

- **Restaurant scolaire /ALAE :** Les élèves doivent être inscrits en mairie. Ces services sont valables à compter du jour de la rentrée et sont payants.  
***Attention ! L'accueil périscolaire est maintenu au sein des locaux de l'école Saint-Vincent.***  
***La restauration se fera en deux services.***
- **Le transport scolaire** est géré par Châteauroux Métropole. L'inscription se fait via le site internet de Châteauroux Métropole.
- **Ils restent toujours à l'école un sac plein de vêtements non réclamés** (et ce encore pendant une quinzaine de jours).
- **Quelques consignes particulières :**
  - Ne pas envoyer **trop tôt** vos enfants à l'école.
  - Il vous est rappelé que la surveillance de votre enfant vous incombe à partir du moment où il a franchi la porte de l'école.
  - Signaler **impérativement** l'absence exceptionnelle de votre enfant par téléphone et la justifier au retour par écrit.  
Au-delà de 4 demi-journées par mois sans aucune justification valable, la directrice a l'obligation de signaler tout absentéisme auprès de la Direction des services de l'Education nationale (DSDEN).  
Pour toute absence supérieure à 4 demi-journées, ne relevant pas de maladie, une autorisation écrite préalable devra être faite auprès de M. le

Directeur académique des services de l'Education Nationale sous couvert de la directrice.

- Les livres prêtés par l'école doivent être couverts et entretenus par vos soins.
- Tout matériel de l'école emprunté ou utilisé par votre enfant doit être rendu en bon état ou remplacé.

○ **Calendrier des vacances scolaires : 2022-2023**

|                             | Zone B                                             |
|-----------------------------|----------------------------------------------------|
| Rentrée scolaire des élèves | <b>Jeudi 1er septembre 2022</b>                    |
| <b>Toussaint</b>            | Du vendredi 21 octobre<br>Au lundi 7 novembre 2022 |
| <b>Noël</b>                 | Du vendredi 16 décembre<br>Au mardi 3 janvier 2023 |
| <b>Hiver</b>                | Du vendredi 10 février<br>Au lundi 27 février 2023 |
| <b>Printemps</b>            | Du vendredi 14 avril<br>Au mardi 2 mai 2023        |
| <b>Ascension</b>            | Du mardi 16 mai<br>Au lundi 22 mai 2023            |
| <b>Vacances d'été</b>       | <b>Vendredi 7 juillet 2023</b>                     |

Le départ en vacances a lieu après la classe et la reprise des cours le matin des jours indiqués.

**Santé-Sécurité à l'école:**

○ **Médicaments : la démarche à suivre**

Lorsque votre enfant a besoin de prendre des médicaments ponctuellement à l'école :

- prendre contact avec l'enseignante
- lui confier en main propre le médicament dans son emballage d'origine accompagné de l'ordonnance et d'une lettre écrite des parents lui demandant de bien vouloir administrer ce médicament.

**Pour un traitement de longue durée :**

→ Mise en place d'un PAI (plan d'accueil individualisé) sous le contrôle d'un médecin scolaire. Contacter la directrice.

- Nous sommes toujours dans le cadre du **Plan Vigipirate renforcé.**
- L'école a mis en place un **protocole sanitaire relatif à la circulation du virus Covid 19** (protocole mis à jour et envoyé à chaque parent).
- Le **registre santé et sécurité** (RSST) est à votre disposition pour déclarer tout ce qui semble représenter un danger pour les usagers de l'école. Il est ouvert à toutes les personnes fréquentant l'école sous couvert du directeur.
- Les deux **PPMS** (Plan Particulier de Mise en Sûreté) "Catastrophes naturelles" et "Attentat-Intrusion" ont été mis à jour. Deux exercices seront mis en place au cours de l'année scolaire.  
De même pour des exercices d'évacuation "Incendie" au nombre de trois.
- Le **protocole de sécurité** joint au règlement intérieur de l'école définit quel est l'interlocuteur responsable suivant le moment de la journée scolaire de votre enfant.

## INFORMATION DES FAMILLES : LES BONS REFLEXES EN CAS D'ACCIDENT MAJEUR

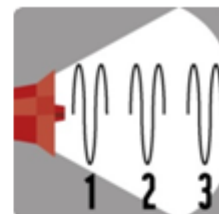
### En cas d'alerte

Signal émis par des sirènes :

3 cycles d'alerte (son montant et descendant)

Chaque cycle dure 1 minute 41 secondes,

Un silence de 5 secondes sépare chacun des cycles.



**Mettez-vous en sécurité. Rejoignez sans délai un bâtiment.**

**Écoutez la radio.**

**Respectez les consignes des autorités.**

FREQUENCE France Bleu : 93.5 ..... Mhz  
FREQUENCE France Info : ... 105.5..... Mhz  
FREQUENCE France Inter : ... 94.9.....Mhz

(à compléter)

**FREQUENCE radio locale conventionnée par le préfet :**

France Bleu.....93.5.....Mhz

(à compléter)

France Bleu Berry



**N'allez pas chercher votre enfant pour ne pas l'exposer, ni vous exposer à toutes sortes de risques.**

**Un plan de mise en sûreté des élèves a été prévu dans son école ou son établissement.**



**Ne téléphonez pas. N'encombrez pas les réseaux afin que les secours puissent s'organiser le plus rapidement possible.**



**Recevez avec prudence les informations souvent parcellaires ou subjectives n'émanant pas des autorités** (celles recueillies auprès d'autres personnes, par exemple, grâce à des téléphones mobiles).

○ **Se connecter au livret scolaire de votre enfant :**

## Ouverture du premier TéléService pour les responsables d'élèves 1er degré : LSU, le livret scolaire unique de votre enfant accessible depuis le portail EduConnect

Adresse d'accès <https://educonnect.education.gouv.fr>

En cas de problème, contacter le numéro vert : 0805 800 946

Le parcours par auto-inscription à EduConnect via votre numéro de téléphone mobile  
(envoi d'un SMS) : cliquez sur « [Je n'ai pas de compte](#) »



The image shows the EduConnect login interface. At the top is the EduConnect logo. Below it, the text 'J'accède aux services en ligne des établissements scolaires' is displayed. There are two main login options: 'J'accède à mes services avec FranceConnect' (with a FranceConnect logo and a link 'Qu'est-ce que FranceConnect?') and 'J'utilise mes identifiants EduConnect'. The latter option leads to a login form with fields for 'Identifiant' (containing 'Saisissez un identifiant') and 'Mot de passe' (containing 'Saisissez un mot de passe' with an eye icon). A 'Se connecter' button is below these fields. At the bottom, there are links for 'Identifiant perdu' and 'Mot de passe perdu', separated by 'OU'. A large blue arrow points to the 'Je n'ai pas de compte' link, which is also preceded by 'OU'.

Afin de démarrer la création de votre compte EduConnect, vous devez saisir votre nom, prénom et le numéro de mobile que vous avez communiqués au directeur d'école dans la fiche renseignement de début d'année scolaire de vos enfants.



The image shows the EduConnect account creation page. It features the EduConnect logo at the top. The heading 'Je crée mon compte' is followed by three input fields: 'Nom' (containing 'Dupont'), 'Prénom' (containing 'Patrick'), and 'N° de téléphone portable' (containing '0606060606' and a question mark icon). A purple 'Continuer' button is at the bottom.



Une fois votre numéro de téléphone mobile validé, vous recevrez un code de validation via un SMS. Saisissez ce code dans le champ prévu à cet effet, et cliquez sur « Continuer ».



### J'active mon compte

J'indique le code d'activation reçu par SMS (code valable 30min)

Continuer

[Je n'ai pas reçu de code d'activation par SMS](#)



[Besoin d'aide?](#)

[Mentions légales](#)

[Contacts](#)

Une fois le code de confirmation validé, vous devrez saisir les dates de naissance de vos enfants.



Je suis bien Patrick LOPEZ

Je confirme le rattachement à mon compte des enfants suivants :

Collège Victor Hugo

Patrick LOPEZ 05/10

Date de naissance



École élémentaire Marie Curie

Clémence LOPEZ 10/10

Date de naissance



Marc LOPEZ 10/10

Date de naissance



Collège Pierre Corneille

Jean LOPEZ 05/10

Date de naissance



Continuer

[Besoin d'aide?](#)

[Mentions légales](#)

[Contacts](#)



EDUCONNECT

Je prends note de mon identifiant



patrick.dupont1

Je crée mon mot de passe ?

...et je le confirme en le saisissant à nouveau

Terminer

Une fois les dates de naissance de vos enfants confirmées, votre identifiant EduConnect s'affiche.

( exemple patrick.dupont1)

Veillez à noter cet identifiant. Il vous permettra de vous connecter via la page d'authentification.

Afin de terminer le processus de création de compte, vous devez créer un mot de passe pour votre nouveau compte.

Saisissez un mot de passe composé de 8 à 14 caractères, chiffres et lettres, minuscules ou majuscules, caractères non accentués avec au moins 1 chiffre et 1 lettre.

### Accès aux services

Après avoir été connecté suite à l'activation de votre compte, vous pouvez accéder aux services proposés par l'application mobile pour la 1<sup>re</sup> étape.



© 2019 EduConnect

Tous droits réservés. L'application EduConnect est une application mobile pour la 1<sup>re</sup> étape de la procédure de création de compte.

Restant à votre écoute,

La directrice, Mme Coutella